

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 4

Artikel: Moutier-Soleure : FTMH contre ETA

Autor: nh

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne

Du punch et des idées

(srl) – Il y a trois ans, le Rectorat de l'Université de Lausanne créait un poste de «déléguée aux questions féminines» que les féministes proches de l'université investissaient aussitôt de leurs espoirs. Après une période de rodage qui a permis de mettre le doigt sur les difficultés inhérentes à une telle fonction (nécessaire respect de l'autonomie des facultés, impossibilité de dissocier les problèmes des femmes à l'université de la structure générale de la société, etc.), ces espoirs pourraient bien connaître un début de concrétisation avec la récente nomination de Mme Angelika Bischof-Delaloye, privat-docente et agrégée à la Faculté de médecine.

Mme Bischof-Delaloye a déjà fait preuve de son engagement féministe en animant un groupe de travail sur la situation des femmes dans sa faculté. Sa propre expérience de femme de carrière ayant en même temps une famille la rend particulièrement apte à aborder efficacement le problème que pose aux femmes de l'université la conciliation des deux rôles. Ainsi se dit-elle particulièrement sensible, par exemple, à la question des limites d'âge pour les bourses, qui constituent un handicap majeur pour les femmes mariées.

Dynamique et pragmatique, Mme Bischof-Delaloye, soutenue par une commission interfacultaire (et mixte) à laquelle participent également des représentantes de l'administration universitaire, entend bien aller à la rencontre de toutes les femmes qui se sentent, au sein de l'Alma Mater lausannoise, un peu moins égales que leurs collègues...

Valais

Une initiative originale

(ccr) – L'association valaisanne Femmes-rencontres-travail vient d'ajouter une nouvelle prestation à son actif. Il s'agit d'un cours de raccordement pour adultes (CORAD) qui devrait permettre, tout par-

ticulièrement aux femmes dont la formation comporte des lacunes, de recevoir le complément d'instruction nécessaire à l'apprentissage du métier souhaité. Ces cours seront organisés à la carte, en fonction des besoins de chacune, en collaboration avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle et avec le soutien financier de l'OFIAMT.

Cette initiative de formation récurrente, intéressante et originale, débutera en mai 1992.

Moutier-Soleure

FTMH contre ETA

(nh) – La première expérience de travail de nuit pour les femmes dans l'industrie a tourné court. Quatre jours après avoir introduit le travail de nuit pour quatre de ses employées, la fabrique Swatch ETA de Granges a dû se plier à la sentence du Tribunal administratif de Soleure. L'autorisation temporaire, accordée par le gouvernement soleurois, a été annulée. Cette sentence est lourde de conséquences. Les quatre femmes concernées par le travail de nuit auraient dû former des personnes licenciées par l'entreprise Tschudin à Granges. Seules les femmes pouvaient assurer cette tâche, car la chaîne de montage de Swatch n'emploie que du personnel féminin. De plus, les 100 emplois qui doivent être créés à Moutier sont remis en cause, a annoncé Anton Bally, le patron d'ETA et membre de la direction de la SMH.

Bizarre tout de même ce brusque revirement de situation, aussitôt la décision du tribunal annoncée. Au moment où les licenciements se multiplient, la firme horlogère ETA de Granges cherche-t-elle à faire pression afin d'obtenir gain de cause? A la FTMH, la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, on ne transige pas. Aucune concession sur le travail des femmes la nuit ne sera faite tant qu'il n'y aura pas de base légale claire. La dérogation accordée à quatre femmes pendant deux mois n'y échappe pas.

Le syndicat fait de ces cas une question de principe. La FTMH observe, en outre, que les pressions exercées sur les femmes pour travailler la nuit

deviennent insupportables et craint que le patronat les mette de plus en plus devant un choix abrupt: le travail de nuit ou rien. «C'est faux», s'exclame le patron d'ETA.

«Les employées concernées sont toutes des volontaires. Pour les quatre places proposées, quinze femmes ont postulé.» A l'heure actuelle, le malaise est difficile à cerner.

La bataille juridique qui vient de débiter entre syndicalistes et patronat paraît cacher les véritables raisons de l'affrontement.

Les uns invoquent l'archaïsme d'une situation et des salaires (dans l'horlogerie, le salaire des femmes est encore, en moyenne, 30% inférieur à celui des hommes), les autres la création d'emplois et la lutte contre le chômage.

Difficile, en ces temps de récession, de prendre position sur ce problème de fond.

Pour la FTMH, s'agit-il de défendre les conditions futures de milliers de femmes ou une solution immédiate pour 200 travailleurs?

Agenda

Femmes, hommes, dépendances

C'est sur ce thème que sera organisé, en collaboration avec le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, le 8e Colloque de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies, les **7 et 8 mai** à l'Hôtel Mövenpick à Genève. Finance d'inscription entre 100 et 250 fr. Renseignements au (021) 20 29 21.

Approche de la retraite

Pour appréhender cette étape de la vie en toute quiétude, l'Institut d'études du couple et de la famille organise les **10 et 11 avril** au Centre de rencontres de Cartigny un séminaire de partage et d'information. Renseignements au (022) 21 82 11.

D'autre part, le centre met sur pied un séjour de vacances, l'Eté des Aînés, du **18 juillet au 1er août**. Renseignements au (022) 756 14 47.

Littérature

Jeudi 9 avril, 18 h 30, Silvia Ricci Lempen présentera à la Maison de la femme à Lausanne, son livre *L'homme tragique*.

Femmes et Recherche

Les 9 et 10 mai, à Fribourg se déroulera le congrès de l'association suisse Femmes Féminisme Recherche sous le titre «Aspects féministes de la recherche scientifique.»

Renseignements: Barbara Waldis, tél. (037) 21 92 07, les mardis et jeudis de 10 h à 12 h.

Expositions

Du 28 mars au 26 avril, Galerie Antika à Charmey (FR), Monique Monferini, peinture. Renseignements (029) 7 12 57.

23 avril au 19 mai, Galerie Rivolta à Lausanne, Christiane Lovay, peintures, dessins.

3 avril au 2 mai, Galerie-Arcade Chausse-Coqs à Genève, Magda Schneider Kiszio, aquarelles.

1er au 12 avril, Centre d'art en l'Ile à Genève, Anne Mathil, sculpture.

Etudes-femmes

L'Université de Genève organise pendant tout le mois de mai un programme de conférences/séminaires sur le thème des «études-femmes et interdisciplinarité».

Vendredi 30 avril, conférence de Michèle Le Dœuff (Paris): «L'intégration des études-femmes dans le curriculum universitaire.»

Vendredi 7 mai, conférence de Fabio Lorenzi-Cioldi (Genève): «L'androgynie.» Lieu: Uni-Dufour Genève, salle 259.

Chacune des deux conférences sera suivie d'un séminaire le vendredi matin de 10 h 15 à 13 h, Uni-Dufour, salle 0101.

Pour tous renseignements: Edda Vos, tél. (022) 757 58 91.